

Spectacle historique : Les femmes considérées par les hommes politiques !

Après tous ces discours commémoratifs, nous passons dans une autre salle où un spectacle nous attend. Nous sommes assez surpris du style mais très vite emballés. 3 jeunes femmes hautes perchées chacune devant une tribune disposée dans 3 coins de la salle commencent leur représentation : les femmes vues par les hommes politiques !

En février 1921, la loi pour le vote des femmes échoue au Parlement. Leur point de vue : il faut empêcher les femmes de faire de la politique uniquement pour les protéger et ne pas leur donner trop de travail ! Au fond, de quoi se plaignent-elles ? les hommes protègent leurs intérêts et de toute façon les femmes des campagnes diraient non au plébiscite du vote. Quelle idée de faire de la politique ! les femmes n'auraient pas le temps de s'occuper de la politique elles ont bien assez à faire avec leur mari et leurs enfants !

En avril 1940, l'initiative populaire à Genève récolte 39 non et 32 oui. Il faut rappeler que cette initiative avait récolté 5'015 signatures en 1938. Les autorités commencent à se rendre compte que les femmes sont importantes, mais si elle ne fait pas l'armée, il n'y a pas de raison pour qu'elle puisse voter ! Une femme est trop fragile pour faire de la politique. Elle est nerveuse, ultra sensible, très occupée. Non il ne faut pas qu'elle fasse de la politique, car elle doit garder son rôle de mère aimante et être belle pour son mari ! De plus, qui va torcher le derrière des marmots dans la République, pendant qu'elles feront de la politique et qu'elles voteront ? Non vraiment, par respect pour la femme que nous chérissons tant, il ne faut pas lui donner le droit de vote !



Récapitulatif des votes :

En 1921, environ 14'900 non, contre 6'634 oui par le vote populaire masculin évidemment...

En 1946, nouveau projet de loi défendu par un seul parti concernant le suffrage féminin. Toujours le même débat et une phrase de Baudelaire : «Soi charmante et tais-toi !».

Troisième vote populaire, résultat : 14'065 non, contre 10'925 oui.

En décembre 1951, Quatrième débat. Soi-disant, les femmes ne veulent toujours pas du suffrage universel ! Genève doit organiser un débat consultatif avec les femmes et les hommes pensent qu'elles vont s'abstenir! Ajournement indéfini de ce débat..., puis, il est mis au vote et récolte 51 oui contre 36 non.

Plus tard, le résultat du projet de loi pour une consultation pour une campagne électorale sur le même sujet, est enfin adopté avec ses amende-

ments dont celui du Grand Conseil pour une durée de 6 mois minimum et 1 an maximum.

En novembre 1952, le vote pour la consultation féminine est adopté en vote populaire par 35'972 oui contre 6'436 non, on notera 58 % de participation !

En mars 1953, le projet de loi sur l'exercice des droits politiques des femmes est défendu par quatre partis au Grand Conseil et le 4^{ème} scrutin populaire remporte 17'967 non contre 13'419 oui, ce n'est pas encore gagné pour cette fois.

En février 1959, l'ensemble du pays doit voter pour le droit de vote des femmes, le verdict du scrutin tombe à 69 % de non. 3 cantons romands ont dit oui à 70 %.

En mars 1959, émerge un décret pour le droit civique des femmes dans les communes et cantons.

En mars 1960, le droit de vote et l'éligibilité des femmes sont acceptés à Genève par 55,4 % de oui.

Les femmes ont enfin gagné !

Un grand bravo aux jeunes femmes qui nous ont bien fait rire avec leur spectacle tellement vrai et sincère.

Le spectacle est terminé et nous finissons la commémoration par une verrée avec petits fours. ■

Propos recueillis par :

Sandra Borgeaud